



Division des industries de service

Enquête annuelle sur l'hébergement des voyageurs, 2000

Confidentiel une fois rempli

English on reverse

Autorisation
Cette enquête est autorisée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Dans toute correspondance concernant ce questionnaire, veuillez indiquer ce numéro d'identification de neuf chiffres ci-dessous



Adresse postale

Adresse commerciale



Veuillez, s'il y a lieu, **corriger** ou **ajouter** dans l'espace ci-dessous le nom commercial de l'entreprise, le nom légal, l'adresse postale et l'adresse commerciale qui figurent sur l'étiquette:

Nom légal (Corporation, propriétaire ou société en nom collectif)		Nom commercial	
050	<input type="text"/>	051	<input type="text"/>
Adresse postale		Adresse commerciale	
049	<input type="text"/>	052	<input type="text"/>
	Code Postal		Code Postal

Renseignements

Objectif de l'enquête

Cette enquête annuelle sur les entreprises d'hébergement des voyageurs est menée par Statistique Canada afin de recueillir des renseignements sur l'exploitation de ces entreprises en vue d'une analyse statistique et économique de ces industries tel que mandaté par l'agence afin de répondre aux demandes de plusieurs utilisateurs. Les résultats de cette enquête sont utilisés par des exploitants commerciaux et des associations comme analyse de marché et évaluation du rendement, de la courbe d'efficacité et des tendances de leur industrie; par l'administration publique pour élaborer des politiques nationales et régionales; par une agence comme la Commission canadienne du tourisme pour une analyse et une élaboration de politiques et pour fournir en retour des statistiques précieuses et des renseignements aux industries; par Statistique Canada afin de maintenir une importante source de données pour la préparation du Système canadien des comptes nationaux.

Unité déclarante de l'enquête

L'unité déclarante pour ce questionnaire d'enquête est l'établissement commercial opérationnel (propriété d'hébergement) des entreprises d'hébergement des voyageurs. Cet établissement opérationnel peut appartenir à une corporation, à un propriétaire unique, à une société en commandite ou à une organisation en participation. L'identification de cette entité légale et du nom commercial de cet établissement opérationnel figure sur l'étiquette de ce questionnaire. Veuillez, s'il y a lieu, réviser cette étiquette ci-dessus.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier toute statistique pouvant divulguer des renseignements au sujet d'une entreprise identifiable sans le consentement préalable, par écrit, de cette entreprise. **Les données déclarées sur ce questionnaire seront examinées avec une discrétion garantie, utilisées à des fins statistiques et publiées de façon globale seulement.** La clause de confidentialité de la Loi sur la statistique n'est pas touchée par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations publiques et les autres organismes du Canada. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Directives de déclaration pour les répondants

Veuillez remplir et retourner ce questionnaire dans les 30 jours suivant la réception. Si vous avez besoin d'aide pour compléter ce questionnaire ou si vous avez des questions concernant cette enquête, veuillez communiquer avec:

Division des opérations et de l'intégration
Statistique Canada
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0T6

Numéro de téléphone 1-800-916-9316
Numéro du télécopieur 1-888-605-2493

1. Activité de l'entreprise et classification

023 Veuillez cocher (✓) ci-dessous le **type d'hébergement** qui correspond le **mieux à l'activité** de votre entreprise.

- 721191 **Gîtes touristiques**
- fournissent des chambres d'hôtes pour de courts séjours dans des maisons privées ou dans de petits immeubles transformés à cette fin
 - possèdent souvent un cachet unique ou historique
 - se caractérisent par un service très personnalisé
 - le prix de la chambre comprend un petit déjeuner complet servi par le propriétaire ou par le personnel sous la direction du propriétaire
- 721192 **Chalets et cabines sans services**
- fournissent de l'hébergement pour de courts séjours dans des installations qu'il est convenu d'appeler chalets et cabines sans services
 - destinés à héberger les vacanciers
 - peuvent dans certains cas donner accès à des plages privées et à des installations de pêche
- 721211 **Parcs pour véhicules de plaisance et campings**
- exploitation de terrains, avec ou sans services, destinés à héberger les campeurs et leur équipement, notamment les tentes, les tentes remorques, les roulotte et les véhicules de plaisance
 - peuvent donner accès à diverses installations comme des toilettes, des buanderies, des centres et des équipements récréatifs des magasins et des casse-croûtes
- 721212 **Camps de chasse et de pêche**
- exploitation de camps de chasse et de pêche
 - offrent une gamme de services, notamment l'accès à des camps éloignés ou des cabines sans services, des repas et des guides
 - peuvent également fournir le transport jusqu'aux installations et des services de nourriture, de boissons et de fournitures de chasse et de pêche
- 721213 **Camps récréatifs et de vacances, sauf les camps de chasse et de pêche**
- exploitation de camps récréatifs d'hébergement comme les camps pour enfants, les camps de vacances familiaux et des camps d'aventure en plein air
 - offrent des randonnées équestres, des descentes en eau vive, des excursions pédestres et des activités similaires
 - fournissent les installations d'hébergement comme les cabines et les terrains de camping fixes
 - offrent d'autres commodités, notamment des services de restauration, des installations et de l'équipement récréatifs ainsi que des activités de loisirs organisées
 - les camps de jours *sont exclus*
- 721310 **Maisons de chambres et pensions de famille**
- offrent des logements temporaires ou de longue durée qui, pour la durée de l'occupation, peuvent servir de résidence principale
 - comprennent des maisons de chambres, des pensions de famille, des résidences de clubs d'étudiants et d'étudiantes, des résidences d'étudiants hors campus, des clubs avec hébergement et des camps d'hébergement de travailleurs
 - ces établissements peuvent également fournir des services complémentaires comme les services d'entretien ménager, de repas et de blanchisserie
- 721198 **Tous les autres services d'hébergement des voyageurs**
- offrent de l'hébergement pour de courts séjours, mais ne figurent pas encore dans aucune autre classification
 - parmi les établissements de cette classe, notons les auberges de jeunesse, les maisons de chambres pour touristes, les résidences pour les étudiants (dortoirs) et les résidences universitaires qui pourraient être ouvertes au public que sur une base saisonnière
 - veuillez nous fournir une courte description :

038

Aucun des commerces ci-dessus (veuillez décrire brièvement ci-dessous la nature de l'activité de votre entreprise)

025

2. Forme juridique

Veuillez cocher (✓) et indiquer ci-dessous la **forme juridique** de l'entreprise:

- 027** 3 Entreprise **constituée en société** 2 Entreprise non constituée en société – **en nom collectif**
- 1 Entreprise non constituée en société – **À propriétaire unique** 5 Entreprise non constituée en société – **Société en commandite**
- 4 Autre (veuillez préciser) **032**

3. Renseignements sur la période de déclaration

Veuillez déclarer les données pour votre **plus récent exercice financier disponible de 12 mois** se terminant entre le 1er janvier 2000 et le 31 mars 2001. Veuillez indiquer ci-dessous la période couverte par le présent questionnaire.

230 Du

J	M	A

 Au **231**

J	M	A

Cette unité commerciale a-t-elle été exploitée toute l'année?

235 7 Oui (dans l'**affirmative**, veuillez passer à la Section 4.)

Non (dans la **négative**, veuillez cocher la ou les cases pertinentes ci-dessous)

2 Exploitation **saisonnière** (veuillez préciser la **période**) **238** Du

J	M	A

 Au

J	M	A

3 Propriété **construite récemment** (veuillez préciser la **date d'ouverture**) **239**

J	M	A

5 **Changement de fin d'exercice financier** **240** Du

J	M	A

 Au

J	M	A

8 **Changement de propriétaire** (veuillez indiquer la **date d'entrée en vigueur de ce changement**) **236**

J	M	A

4 **Cessation permanente d'activité** (veuillez préciser la **date**) **211**

J	M	A

6 **Fermeture temporaire** (veuillez préciser la **date et la raison**) **212**

J	M	A

Raison **213**

4. Recettes

Veillez déclarer (estimer si nécessaire) les ventes et les recettes de l'exploitation de votre entreprise pour la période de déclaration de 2000 par genre de recettes ou services énumérés ci-dessous, quand c'est approprié. Si possible, veuillez fournir la distribution des recettes des vacances à forfaits par genre de recettes et selon les services énumérés. Si seulement le total des recettes des vacances à forfaits est disponible, veuillez le déclarer à la case 110 et indiquer (✓) ci-dessous le genre des services ci-inclus. Veuillez ne pas inclure la TPS ni les autres taxes que vous percevez pour le compte d'un organisme public.

- a) **Hébergement** – Déclarez les recettes provenant de la vente d'hébergement (chambres, suites, cabines, chalets et emplacements de tentes / roulettes) 113
- b) **Ventes d'aliments et de boissons non alcoolisées** – Comprend les repas préparés et les boissons non alcoolisées servis dans les restaurants et les casse-croûte (excluez les ventes de concessionnaires) 104
- c) **Ventes de boissons alcoolisées servies sur les lieux** – Comprend la bière, le vin et les spiritueux servis dans les restaurants et les bars 105
- d) **Services** – Comprend les recettes provenant des services de buanderie, de téléphone et de stationnement ainsi que de l'utilisation des installations sportives et récréatives, des appareils d'entraînement, des salles de jeux et de divertissement et des services de transport 101
- e) **Vente de marchandises** – Comprend les recettes provenant des distributeurs automatiques, des kiosques à journaux, des boutiques de souvenirs et d'accessoires de golf et des ventes de matériel et d'accessoires récréatifs et sportifs, d'huile, d'essence, de fournitures, etc. (excluez les ventes de concessionnaires) 103
- f) **Recettes provenant de la location de salles/locaux** – Déclarez les recettes provenant de la location de salles de banquet, de salles de réunion, de salles de bal et d'espaces commerciaux concédés 109
- g) **Autres recettes de location** – Déclarez les recettes provenant de la location d'appareils, de bateaux, de moteurs et d'équipement sportif 106
- h) **Recettes des vacances à forfaits** – Indiquez (✓) ci-dessous les genres de services inclus 110

- 293 Hébergement 285 Repas 288 Équipement sportif
 286 Transport 287 Tours guidés 292 Autres

i) **Autres recettes d'exploitation** – Déclarez toutes les recettes d'exploitation non déclarées ci-dessus (veuillez préciser les éléments les plus importants) 108

035

- j) **Recettes d'exploitation totales** (total des rubriques a) à i)) 115
- k) **Recettes hors exploitation** – Déclarez les intérêts et toutes les autres recettes qui ne proviennent pas directement de l'exploitation de votre entreprise (veuillez préciser les éléments les plus importants) 120

036

l) **Recettes totales** (total des cases 115 et 120) 130

Dollars (sans les cents)	
113	
104	
105	
101	
103	
109	
106	
110	
108	
115	
120	
130	

5. Emploi

Veillez déclarer le nombre mensuel moyen de personnes ayant travaillé dans votre établissement durant la période de déclaration de 2000.

- a) Salariés - à qui vous avez versé les traitements et les salaires déclarés à la case 160 de la section 7. Dépenses d'exploitation
- Salariés à plein temps qui ont travaillé plus que 30 heures par semaine ...
- Salariés à temps partiel qui ont travaillé moins de 30 heures par semaine ...
- b) Propriétaires et (ou) associés actifs d'entreprises non constituées en société

N° d'employés (toute l'année)		N° d'employés (saisonniers)		Nombre total	
198		199		152	
200		201		151	
153					

6. Catégorie de clients

Veillez déclarer (estimer si nécessaire) le pourcentage de vos recettes d'hébergement (section 4, case 113) provenant de chacune des sources suivantes:

Clients canadiens	Pourcentage (%)	
a) Ménages ou particuliers (voyage d'agrément)	180	
b) Entreprises ou particuliers (voyage d'affaires)	181	
c) Tous les paliers d'administration publique	183	
Clients étrangers		
d) Tous les visiteurs étrangers (voyages d'agrément ou d'affaires) ...	185	
Total (le total des cases ci-dessus doit évaluer 100%)	189	100%

Veillez déclarer (estimer si nécessaire) la répartition en pourcentage des visiteurs étrangers selon leur pays d'origine. (Veillez noter que vous pouvez additionner les pourcentages jusqu'à 100% ou jusqu'au pourcentage total des visiteurs étrangers comme déclaré à la case 185).

	Pourcentage (%)
États-Unis	401
Royaume-Uni	402
France	403
Allemagne	404
Japon	405
Autres pays	406
Total (le total des cases ci-dessus doit évaluer 100% ou la case 185) ..	407

7. Dépenses d'exploitation

Veillez déclarer (**estimer** si nécessaire) les dépenses effectuées au cours de la période de votre déclaration de **2000** (complétez seulement les catégories de dépenses qui sont **appropriées** à votre établissement). Veillez indiquer dans votre déclaration si un item particulier de dépenses est intégré dans un autre item déjà déclaré. **Incluez la TPS** à l'exception de la part remboursable par l'État. **Ne déclarez pas les dépenses d'immobilisation** (à être déclarées à la section 8 e)). S'il est assez détaillé, vous pouvez aussi joindre une copie de votre relevé de profits et pertes et passer à la section 8.

		Dollars (sans les cents)
a)	Coûts des marchandises vendues (achats plus le stock d'ouverture moins le stock de fermeture). Veillez déclarer les coûts de la nourriture, des boissons alcoolisées et des marchandises achetées pour la revente. Ne déclarez pas les autres coûts comme les fournitures de bureau et le matériel utilisés. Ces dépenses doivent être déclarées à la case 177 ci-dessous	159
b)	Traitements, salaires, gratifications et commissions versés à vos employés	160
c)	Avantages sociaux des salariés (par ex., cotisations de l'employeur aux caisses de retraite, aux régimes d'assurance-maladie et d'assurance-emploi et aux régimes d'indemnisation des accidents du travail)	161
d)	Location à court et (ou) à long terme de terrains et de bâtiments	162
e)	Location à court et (ou) à long terme de machines, de matériel, d'ordinateurs et de véhicules automobiles	163
f)	Réparations et entretien apportés aux bâtiments, à l'ameublement, aux machines et au matériel (ne pas inclure les dépenses d'immobilisation, à être déclarées à la section 8 e))	166
g)	Services juridiques et comptables et services de vérification	167
h)	Frais de gestion et de consultation	190
i)	Commercialisation, publicité et promotion	168
j)	Assurances	169
k)	Taxes foncières, permis, licences, taxe d'affaires et autres taxes (ne comptez pas l'impôt sur le revenu)	195
l)	Chauffage, éclairage, énergie et eau	171
m)	Téléphone, télégraphe, télex, télécopieur et poste	172
n)	Déplacements (frais de transport, d'hébergement, de repas et de divertissements)	173
o)	Dépréciation (sur les édifices, l'équipement et les améliorations locatives)	175
p)	Frais d'intérêts: sur les prêts à court terme	176
	sur les prêts à long terme et sur des hypothèques	197
q)	Fournitures de bureau et autres fournitures et matériel utilisés à des fins commerciales (excluez les achats déclarés à la case 159 - Coûts des marchandises vendues)	177
r)	Toutes les autres dépenses d'exploitation non précisées ci-dessus (veuillez préciser les plus importantes)	
	037 <input style="width: 500px; height: 20px;" type="text"/>	178
s)	Total des dépenses d'exploitation (total des postes de a) à r)	179

8. Autres caractéristiques d'exploitation et installations

Veillez cocher (✓) et déclarer les caractéristiques d'exploitation et installations suivantes:

		Nombre
a)	Nombre d'unités d'hébergement pour les clients – Veillez déclarer le nombre total d'unités (y compris les emplacements de camping) disponibles pour la vente (l'occupation) en moyenne par jour	241
b)	Occupation des unités d'hébergement par les clients – Veillez déclarer soit 1) ou 2) ci-dessous:	Pourcentage (%)
1)	Taux moyen d'occupation – Veillez déclarer le pourcentage des unités d'hébergement vendues (habitées) au cours de la période de votre déclaration par rapport au nombre total d'unités disponibles	242
2)	Moyenne d'unités vendues par soir – Veillez déclarer la moyenne journalière du nombre d'unités vendues (habitées)	256

